

Séance du : 29 novembre 2016

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

L'an deux mil seize et le vingt-neuf novembre, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge DEBAT, le maire.

Date de Convocation

22.11.2016

Présents : Mrs DEBAT Serge, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, FERRER Alain, IRIGOYEN Bruno, THUILLER Alain, MAUPEU Maurice:
Mmes SAUX Monique, DUBIE Karine, BERTHIER Aline, LEROY Sandrine

Date d'affichage

22.11.2016

Absent excusé : Jean-Louis DHUGUES**Secrétaire** : DUBIE Karine

54. Objet de la délibération : Flances locales/7.10 Divers
Révision des tarifs des services communaux.

Après rappel par Mr le Maire des tarifs des services communaux, le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants : ceux-ci rentreront en vigueur le 1 janvier 2017.

- Prix des photocopies : 0.15 €
- Prix du fax dans le département : 0.88 €
- Prix du fax hors département : 0.91 €
- Prix du KW : 0.19 €
- Prix du jeton : 1.55 €
- Prix location chaises : 0.30 €/ chaise
- Prix location tables : 1€/ table
- Carte d'abonnement de la bibliothèque : 5€/pers/an
- L'utilisation de la salle polyvalente pour les particuliers résidents à Pouyastruc sera payante : 30€/jour, 60€/2 jours, 20€ par jours complémentaires. De plus il sera demandé une caution de 200€. Un règlement intérieur de la salle polyvalente sera établi et diffusé à toutes les associations.
- Le prix du bois d'affouage pour 2017, sera de 11€ pour les houppiers et les perches, et de 8€ pour le bois d'éclaircie.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture

Le :

délibérations

Et publication ou notification



Ainsi fait et délibéré,

Les jours, mois, et an ci-dessus.

Certifié Annulé Récapitulé Révisé
065-216503698-20161212-2016-54-DE
Signé par le Maire Présent
Date de réception préfecture : 12/12/2016
Le Maire, Serge DEBAT